1848 que pour servir d'intermédiaire entre le peuple et l'autorité, surtout pendant un voyage qu'il fit à Berlin, à l'occasion des événements de mars ; mais la liberté de la presse, qui fut la suite immédiate de ces événements, vint agrandir le champ de l'activité littéraire de l'éminent écrivain, qui provoqua une réaction littéraire par ses deux romans : les *Chevaliers de l'Esprit* (Leipzig, 1850-1852) et l'*Enchanteur de Rome* (Leipzig, 1859-1861).

Lorsqu'en 1859 on fonda en Allemagne la Société savante et philanthropique de Schiller, Gutzkow en fut nommé secrétaire général et dut, par suite de ces nouvelles fonctions, aller s'établir à Weimar en 1862. La réaction qui se produisit en Allemagne et surtout en Prusse, l'année suivante, devait lui être fatale. Les membres du parti aristocratique, qui, partout, s'étaient emparés du pouvoir, suscitèrent à Gutzkow des tracasseries telles qu'il perdit la raison en face des calomnies sans nombre dont il fut l'objet. Pendant deux ans, de 1864 à 1866, il ne vit autour de lui que persécuteurs et ennemis. Cependant on le vit, au commencement de 1866, recouvrer la santé de l'esprit et celle du corps ; mais, depuis cette époque, il n'a produit aucune œuvre nouvelle. Nous citerons encore de lui, pour compléter sa bibliographie, les ouvrages suivants, qu'il n'ont pas été nommés au cours de cette étude : le *Bonnet rouge et le capuchon*, brochure politique (1838) ; *Livre d'esquisses* (1839) ; *Vie de Bœrne* (1840) ; *Werner ou le Cœur et le monde*, drame (1840) ; *Public*, tragédie (1841) ; *l'Ecole des riches*, comédie (1841) ; le *Treize novembre*, drame (1842). *Mélanges littéraires* (1842-1852 , 10 vol.) ; *Une feuille blanche*, drame (1844) ; la *Perruque et l'Epée*, comédie (1844) ; *Pugatcheff*, tragédie historique (1846) ; le *Prototype de Tartufe*, comédie (1847) ; *Discours au peuple*, brochure (1848) ; l'*Allemagne à la veille de sa chute et de sa grandeur* (1848) ; *Wullenwéber*, tragédie historique (1848) ; *Ottfried*, drame (1849) ; *Liesli*, tragédie populaire (1850) ; le *Lieutenant du roi*, comédie (1853) ; les *Jeunes filles du peuple* (1852) ; *Philippe et Pérez*, tragédie historique (1853) ; la *Diaconesse*, nouvelle (1855) ; *Elle Rose*, drame (1856) ; *Lavrier et myrte*, tragédie historique (1856) ; le *Petit monde des fous*, nouvelle (1856) ; *Lenz et ses fils*, comédie (1856) ; *Œuvres dramatiques complètes* (1852-1853, 20 vol.). En 1852, il avait publié une sorte d'autobiographie sous le titre de *Scènes de la vie de jeunesse*, et il avait entrepris la publication d'un journal hebdomadaire populaire intitulé : *Conversations au foyer domestique*, qu'il rédigea jusqu'en 1853.

GUTZLAFF (Charles), missionnaire évangélique et savant sinologue allemand, né en Pomeranie en 1803, mort à Victoria Hong-Kong en 1851. Il séjourna pendant quarante années dans le royaume de Siam, dans le Laos, chez les Birmans ou en Chine, et recueillit des renseignements précieux sur ces diverses contrées. Il fut élevé par le gouvernement anglais, au poste de surintendant du commerce près du secrétariat en Chine, et son nom a été donné à une île de l'embouchure du Yong-tse-Kiang. On lui doit, entre autres ouvrages estimés, écrits en anglais : *Journal de trois voyages sur les côtes de la Chine* (1832) ; *Esquisse d'une vérité ancienne et moderne* (1834, 2 vol.) ; la *Chine ouverte* (1838 , 2 vol. in-8°) ; *Histoire de la Chine* (1847, 2 vol. in-8°) ; *Vie de Taou Kwang, dernier empereur de la Chine* (1852, in-8°).

GUY (danse de **SAINT-**). V. CHORÉE.

GUY (Michel), dit **de Tours**, poète français, né à Tours en 1551, d'un procureur au présidial de cette ville, mort dans les premières années du XVIIe siècle. Il exerçait la profession d'avocat. Il paraît, toutefois, s'être plus occupé de poésie que du barreau. Les anciens biographes ne font de lui aucune mention et l'on n'a aucun détail sur sa vie. Ses poésies ne manquent pourtant ni d'élégance ni d'originalité. A beaucoup de ces expressions locales que Grécourt appelait ses *tourangismes*, on voit que l'auteur habita constamment sa province, ce qui n'aura pas peu contribué sans doute à y concentrer sa réputation. Les poésies de Guy de Tours, imprimées en 1598, sous le titre de *Premières œuvres poétiques et soupirs amoureux* (in-12), sont divisées en sept livres, dont quatre sont consacrés aux *Soupirs amoureux*, c'est-à-dire aux louanges de ses quatre maîtresses. Le cinquième livre est terminé par un poème intitulé *Tombeau d'amour* et consacré à l'éloge des plus belles dames de Tours. On a aussi de Michel Guy, outre des poésies latines inédites, un recueil de vers fort licencieux, les *Muses incognues ou les Vallées au bonheur* [le *Seau aux ordures*] (Rouen, 1604), sorte de chronique scandaleuse dont le seul exemplaire connu existe à la bibliothèque de l'Arsenal.

GUY (Thomas), philanthrope anglais, né à Londres en 1643, mort en 1724. Il acquit, dans le commerce de la librairie et dans des spéculations financières, une fortune colossale, dont il consacra une partie (5 millions de francs) à la construction, à Londres (1721), d'un hôpital qui porte son nom, et où l'on voit sa statue en bronze. La ville de Tamworth lui doit aussi une maison d'asile.

GUY (Jean-Henri), auteur dramatique français, né à Compiègne en 1765, mort vers 1835. Il était fils d'un piqueur du roi. Guy a composé surtout des libretti d'opéra, qui ne se recommandent ni par la correction du style ni par le lyrisme poétique ; toutefois, quelques-uns de ses ouvrages ont eu beaucoup de succès. Nous citerons particulièrement *Sophie et Moncars* ou *l'Intérieur portugais*, opéra-comique en trois actes, musique de Gaveaux (1797), et *Anacréon chez Polycrate*, opéra en trois actes, musique de Grétry (1797).

GUY DE DAMPIERRE, comte de Flandre. V. DAMPIERRE.

GUY PATIN, médecin français. V. PATIN.

Guy Livingstone, roman anglais de LAWRENCE. V. LIVINGSTONE (Guy).

Guy Mannering ou **l'Astrologue**, roman de Walter Scott, dont le sujet, débarrassé de ses accessoires et de ses nombreux épisodes, est d'une grande simplicité. Un jeune homme écossais, Henri Bertram d'Ellangowan, a été dans son enfance ravi à sa famille par des contrebandiers et transporté en Hollande, où il a été élevé dans une maison de commerce comme par charité. Entraîné par sa vocation pour les armes, il s'est engagé, a fait partie d'une expédition dans les Indes, et par son courage a mérité le grade de capitaine, sous le nom de Brown, qu'il croit être le sien. Après une absence de vingt ans, il revient par hasard dans son pays natal. Ses parents sont morts, à l'exception de sa sœur Lucy ; ses domaines ont été vendus pour satisfaire les créanciers et achetés à vil prix par Glossin, leur intendant infidèle. Reconnu par une bohémienne dévouée à sa famille, Meg Merrilies, qui tient dans ses mains tous les fils conducteurs de ce drame domestique, et protégé par quelques amis, Brown, ou plutôt Bertram d'Ellangowan, parvient à rentrer dans l'héritage de ses pères. Ainsi s'accomplit l'horoscope calculé au moment de sa naissance par un étudiant d'Oxford, Guy Mannering, auquel le roman doit son double titre, bien que Guy n'en soit pas le héros.

L'amour de Bertram pour Julie, fille de l'ancien étudiant devenu le colonel Mannering, les intrigues ténébreuses de Glossin, le Petit *monde des fous*, nouvelle (1856) ; *Lenz et ses fils*, comédie (1856) ; *Œuvres dramatiques complètes* (1852-1853, 20 vol.). En 1852, il avait publié une sorte d'autobiographie sous le titre de *Scènes de la vie de jeunesse*, et il avait entrepris la publication d'un journal hebdomadaire populaire intitulé ; *Conversations au foyer domestique*, qu'il rédigea jusqu'en 1853.

GUTZLAFF (Charles), missionnaire évangélique et savant sinologue allemand, né en Pomeranie en 1803, mort à Victoria Hong-Kong en 1851. Il séjourna pendant quarante années dans le royaume de Siam, dans le Laos, chez les Birmans ou en Chine, et recueillit des renseignements précieux sur ces diverses contrées. Il fut élevé par le gouvernement anglais, au poste de surintendant du commerce près du secrétariat en Chine, et son nom a été donné à une île de l'embouchure du Yong-tse-Kiang. On lui doit, entre autres ouvrages estimés, écrits en anglais : *Journal de trois voyages sur les côtes de la Chine* (1832) ; *Esquisse d'une vérité ancienne et moderne* (1834, 2 vol.) ; la *Chine ouverte* (1838 , 2 vol. in-8°) ; *Histoire de la Chine* (1847, 2 vol. in-8°) ; *Vie de Taou Kwang, dernier empereur de la Chine* (1852, in-8°).

GUY (danse de **SAINT-**). V. CHORÉE.

GUY (Michel), dit **de Tours**, poète français, né à Tours en 1551, d'un procureur au présidial de cette ville, mort dans les premières années du XVIIe siècle. Il exerçait la profession d'avocat. Il paraît, toutefois, s'être plus occupé de poésie que du barreau. Les anciens biographes ne font de lui aucune mention et l'on n'a aucun détail sur sa vie. Ses poésies ne manquent pourtant ni d'élégance ni d'originalité. A beaucoup de ces expressions locales que Grécourt appelait ses *tourangismes*, on voit que l'auteur habita constamment sa province, ce qui n'aura pas peu contribué sans doute à y concentrer sa réputation. Les poésies de Guy de Tours, imprimées en 1598, sous le titre de *Premières œuvres poétiques et soupirs amoureux* (in-12), sont divisées en sept livres, dont quatre sont consacrés aux *Soupirs amoureux*, c'est-à-dire aux louanges de ses quatre maîtresses. Le cinquième livre est terminé par un poème intitulé *Tombeau d'amour* et consacré à l'éloge des plus belles dames de Tours. On a aussi de Michel Guy, outre des poésies latines inédites, un recueil de vers fort licencieux, les *Muses incognues ou les Vallées au bonheur* [le *Seau aux ordures*] (Rouen, 1604), sorte de chronique scandaleuse dont le seul exemplaire connu existe à la bibliothèque de l'Arsenal.

GUY (Thomas), philanthrope anglais, né à Londres en 1643, mort en 1724. Il acquit, dans le commerce de la librairie et dans des spéculations financières, une fortune colossale, dont il consacra une partie (5 millions de francs) à la construction, à Londres (1721), d'un hôpital qui porte son nom, et où l'on voit sa statue en bronze. La ville de Tamworth lui doit aussi une maison d'asile.

GUY (Jean-Henri), auteur dramatique français, né à Compiègne en 1765, mort vers 1835.

voie son anneau à celle qui continuait à l'attendre dans les larmes ; elle accourt : il avait déjà rendu le dernier soupir. La dame suivit de près son mari dans la tombe.

Guy de Warwyke fut un des romans les plus populaires de l'époque ; il a été traduit, remanié, rajeuni plusieurs fois, et son héros a pris rang parmi les types les plus accomplis de la chevalerie.

GUYANE ou **GUIANE**, vaste contrée de l'Amérique méridionale, s'étendant entre 4° de lat. S. et 8° 40′ de lat. N., et entre 52° 15′ et 74° 30′ de long. O. La plus grande de ses forme est immense : on évalue sa longueur de l'E. à l'O. à plus de 200 myriamètres ; sa plus grande largeur du N. au S. à 120 myriamètres environ, et sa superficie totale à plus de 44,000 myriamètres carrés. La Guyane est bornée à l'E. par l'océan Atlantique, au N. par le même océan et par l'Orénoque, à l'O. par l'Orénoque, le Rio-Meta et la Nouvelle-Grenade, au S. par l'Amazone. La Guyane aurait été reconnue par Christophe Colomb des 1496, suivant quelques auteurs ; mais, suivant d'autres sources d'indications qui paraissent plus authentiques, ce ne serait que le 1er août 1498 que le grand navigateur aborda , vers les bouches de l'Orénoque, le véritable continent américain, après avoir relevé, la veille, l'île de la Trinité. Alphonse d'Ojeda et le pilote Jean de la Cosa, partis de Séville en mai 1499, n'arrivèrent au nouveau monde que dix mois après Colomb. Leur flotte, composée de 4 vaisseaux, et sur laquelle se trouvait Amérie Vespuce, atterrit également aux bouches de l'Orénoque. Vers la même époque, un grand nombre d'aventuriers, attirés dans ces contrées par l'espoir de trouver en abondance de l'or, des pierres précieuses et des produits inconnus, abordèrent aux côtes guyanaises ; mais Vincent Yanez Pinçon est le premier qui ait pénétré, vers le mois de février 1500, dans l'embouchure d'une grande rivière de Amazones, qu'il remonta l'Orénoque jusqu'à 350 kilomètres de son embouchure ; de Laurent Keymis et du capitaine Berrie, en 1596 ; de Charles Leigh, en 1604 ; de Thomas Harcourt, en 1608 ; ces voyages, disons-nous, n'eurent d'autres résultats que de faire mieux connaître la Guyane et ses véritables richesses. La Guyane se divise en : Guyane espagnole, aujourd'hui incorporée au Venezuela; Guyane anglaise; Guyane hollandaise; Guyane française, et Guyane portugaise, aujourd'hui faisant partie du Brésil.

GUYANE FRANÇAISE. La Guyane française est une portion de l'immense contrée dont on vient de fixer les limites. Elle est comprise entre 2° 9′ 40″ et 5° 45′ 30″ de lat. N., et entre 52° 41′ 57″ et 57° 9′ 6″ de long. O. Elle est bornée au N.-E. par l'océan Atlantique, au N.-O. et à l'O. par le Maroni, qui la sépare de la Guyane hollandaise, et par les plus intérieurs, presque inconnus, situés au delà du Rio-Branco. Au S., les limites ne sont pas encore déterminées. La longueur de son littoral, du Maroni à l'Oyapock au S., est de 500 à 562 kilom. Sa profondeur, du Rio-Branco à l'Océan, n'est pas moindre de 1,200 kilom. Ces dimensions donneraient une superficie triangulaire de 18,000 lieues carrées.

— *Histoire.* En 1604, à l'instigation d'un sieur Daveux, qui avait longtemps vécu dans ce pays, Henri IV charges le sieur de La Ravardière de se rendre à Cayenne et d'examiner s'il serait possible d'y fonder une colonie. Le rapport de La Ravardière fut favorable, mais la mort de Henri IV empêcha de donner suite à ce projet. Toutefois, en 1626, des indigènes, poussés à la révolte par de mauvais traitements, massacrèrent les Français qui s'étaient établis à Cayenne. Ces colons, qui s'étaient dispersés dans les bois, se groupèrent aussitôt autour du P. Morellet, curé de Cayenne, et mirent tout en œuvre pour réparer les désastres qui les avaient frappés. Six ans de paix achevèrent de rendre à notre colonie sa prospérité passée. En 1674, la Guyane, comme les autres colonies, passa sous la domination immédiate du roi, après la suppression de la Compagnie des Indes occidentales ; mais la Hollande voyait avec peine prospérer notre établissement de Cayenne ; elle n'hésita pas à l'attaquer le 5 mai 1676, avec 11 navires de guerre. Malgré ces forces considérables, les Hollandais ne purent s'en emparer que par surprise. A peine maîtres de la place, ils en accrurent singulièrement les fortifications ; cependant ils ne réussirent pas à s'y maintenir longtemps, car, le 10 décembre 1672, le comte

d'Estrées parut devant Cayenne à la tête de 6 vaisseaux, de 4 frégates et de 1 brûlot, et en chassa, le 14 du même mois, les colons, enlevés par quelques flibustiers qui étaient venus s'établir à Cayenne, donnèrent de l'accroissement à leurs cultures d'indigo, de coton et de cannes à sucre. Cayenne était également forcée par cette expédition de se fortifier à la veille de devenir une ville coloniale de premier ordre, lorsqu'un marin français nommé Ducasse, révéillant les sentiments de haine des colons contre les Hollandais, entraîna les Cayennais dans une expédition contre Surinam. L'expédition fut désastreuse ; les agresseurs furent massacrés ou faits prisonniers et conduits aux Antilles ; la Guyane y perdit, et pour longtemps, la partie vitale de sa population. En vertu d'un traité conclu à Lisbonne le 4 mars 1700, l'Amazone fut désigné comme limite entre nos possessions et celles du Portugal.

En 1713, lorsque fut signée, le 11 avril, la paix d'Utrecht, les limites de la Guyane, du côté de l'Amazone, furent modifiées. L'article 8 de ce traité est ainsi conçu : « Sa Majesté Très-Chrétienne pour elle et pour ses successeurs de tous droits qu'elle peut prétendre sur la propriété des terres appelées du Cap du nord, et situées entre la rivière des Amazones et celles du *Japoc ou de Vincent-Pinçon*, sans se réserver ou retenir aucune portion desdites terres. » Or, le fleuve Vincent-Pinçon a son embouchure située par 2° environ de lat. N., et son territoire comprend tout le pays jusqu'au delà de l'embouchure de l'Araonari, le premier fleuve important que l'on rencontre en quittant la rive gauche de l'Amazone et en se dirigeant au nord, avec la belle île de Maraca, tandis que le Japoc ou Oyapock a son embouchure cinquante lieues plus au nord, par 4° environ de lat. N. C'est donc sur une erreur que le Portugal autrefois et aujourd'hui le Brésil appuient leurs prétentions ; car il est incontestable que la Guyane fut autrefois notre limite au sud de la Guyane, et que, dans l'esprit du traité d'Utrecht, l'Araonari (ou Araouary) devait servir de borne de franchissement, afin qu'ils y apprissent la pratique de la liberté par les bons exemples et le travail. En 1836, les droits des noirs libérés s'y élevait à cinq cent cinquante.

Par décret en date du 8 décembre 1851, la Guyane fut désignée pour recevoir les reprits de justice en rupture de ban et les affiliés aux sociétés secrètes. En 1853, des immigrants africains et indiens qui furent introduits dans le pays et la création d'une banque redonnèrent de l'activité à la colonie. Depuis 1855, la découverte de l'or et le développement de l'exploitation aurifère et aurifère ont donné à la colonie, augmentent chaque jour l'importance de la Guyane française. Nous reviendrons plus loin sur les placers aurifères de la Guyane française.

— *Topographie, hydrographie, météorologie.* Le sol de la Guyane est divisé en terres hautes et en terres basses ; c'est avec raison qu'on l'a représentée comme étant un *désert de végétation*. Les terres basses occupent tout le littoral, jusqu'aux premières cataractes des rivières. Elles sont formées de terres d'alluvion, dont une partie est cultivée et dont l'autre est encore à l'état de savanes noyées ou sèches. Quelques petites chaînes de collines, quelques coteaux isolés accidentent seuls cette partie de la Guyane. Les terres hautes, composées d'une sorte d'argile mêlangée de sable granitique, de tuf et de parties ferrugineuses, se rencontrent à la distance d'une vingtaine de lieues environ des côtes, et se continuent au delà des sauts des rivières, à partir desquels s'étend, en se dirigeant vers le centre du pays, une chaîne de montagnes d'une altitude de 5 à 600 mètres. Cette chaîne rejoint la grande chaîne du Tumuc-Humac, qui occupe toute la partie sud de la Guyane, et dont les sommets les plus élevés n'atteignent guère que 1,500 à 1,200 mèt. Les forêts commencent à 60 ou 80 kilom. de la mer ; elles se prolongent à l'intérieur du pays jusqu'à des profondeurs inconnues. Elles continuent jusqu'à des profondeurs inconnues. Parmi les essences jusqu'à présent connues qu'elles produisent, et qui sont au nombre de plus de 110, la plupart sont propres à la menuiserie, à la charpente, au charronnage, au canot, à l'ébénisterie et à la teinture. Les arbres des terres basses ne donnent, au contraire, qu'un bois mou. Les terres basses sont couvertes, sur beaucoup de points, de vastes marais fournis par les pluies diluviennes des tropiques. Ceux de ces marais qui sont inondés le plus profondément se nomment *péripris* ou *pripris* ; ceux qui sont desséchés se couvrent, à la longue, de palmiers pinots, et se nomment alors *pinotières* ; enfin, entre les rivières de Kan et du Mahury, ainsique dans les quartiers de Sinnamary, de vastes espaces, formés par l'assemblage d'herbes aquatiques reposant sur un fond de vase molle, sont de véritables tourbières en voie de formation, qu'on désigne sous le nom de *savanes tremblantes*. Peu de pays au monde sont mieux arrosés que la Guyane française. On y compte vingt-deux fleuves ou rivières qui débouchent dans la mer, et dont les affluents sillonnent la contrée dans tous les sens. Les principaux sont : le Maroni, la Mana, l'Organabo, l'Iracoubo, le Couanama, le Kourou, le Macouria, la rivière de Cayenne, le Mahury, la rivière de Kan, l'Approuague, l'Oanary, l'Oyapock, le Cachipour, le Gonani, le Carséouenne, le Mayacau, le Mapa, le Carapapouri et le fleuve Vincent-Pinçon. Les lacs principaux sont : le Mepecuru, le Macari et le Mapa, dans le voisinage du cap Nord, sur le territoire contesté. La France a, de 1836 à 1838, entretenu un poste situé au milieu de l'île Mapa. La température de la Guyane est élevée. Le thermomètre y descend très-rarement au-dessous de 25 centigrades, et monte parfois à 36° et 38°, donnant ainsi une température moyenne de 25° à 26°. Malgré cette grande chaleur, le climat n'est pas malsain par lui-même, et si de nombreuses victimes ont succombé dans les tentatives de colonisation qui ont été faites à diverses époques à la Guyane, c'est plutôt le résultat de l'imprévoyance, des privations et des nostalgies que celui du climat. L'air est très-pur à Cayenne. Il suffit aux arrivants, pour se soustraire aux influences de la chaleur et de l'humidité, d'éviter tout excès, de ne point s'exposer, découverts, aux rayons du soleil et de s'éloigner, pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre, des lieux marécageux. Les défrichements, qui continuent à s'exécuter, tendent d'ailleurs, chaque jour, à assainir davantage le pays, en rendant de plus en plus la limite des forêts et en diminuant l'étendue des marais. La saison sèche dure cinq mois à la Guyane, de la juillet en novembre ; la saison pluvieuse y commence, en général, avec décembre, et dure jusque vers la fin de juin. Il tombe à Cayenne, année moyenne, de 3 mètres à 3m,50 d'eau. Il en tombe davantage dans l'intérieur des terres. Les ouragans sont inconnus à la Guyane, et les raz de marée, bien moins violents que ceux des Antilles ou de la Réunion, ne se font guère sentir qu'en novembre ou en décembre. Les variations barométriques sont à peu près nulles à Cayenne ; elles flottent entre de 757,8 et de 758,6 millimètres. Les jours les plus longs sont de 12 h. 18 m., et les plus courts de 11 h. 42 m.

— *Agriculture.* Pendant longtemps, on ne cultiva que les terres hautes à la Guyane ; il fallut l'exemple du Brésil pour déterminer nos colons à cultiver les terres basses. Mais une remarque est indispensable ici. Les habitations de la colonie se divisent, avons-nous dit, en hautes et basses terres. Ces dernières, qui conviennent plus particulièrement à la canne, périodiquement noyées par l'action de la marée sur le cours des rivières, ne peuvent être exploitées qu'au moyen de certains travaux méthodiques de canalisation imaginés à la fin du dernier siècle, en 1778, par l'ingénieur Guizan, dont le nom est demeuré célèbre dans les fastes coloniaux. L'importance des terres basses d'une propriété en Guyane ne se mesure donc pas à l'étendue absolue de leur surface, mais à la partie de cette surface qui est devenue exploitable par les travaux en question. Ces travaux consistent en quatre grands fossés récipients, formant, en général, un quadrilatère, sorte de drainage à ciel ouvert, où viennent aboutir une série régulière de *tireurs* ou canaux d'écoulement, le tout coupé symétriquement de canaux plus profonds, servant aux transports de la récolte, qui se font sur des chalands. Cette portion de terre ainsi préparée se nomme l'*entourage*, à cause des grands fossés qui la délimitent, et constitue, par comme l'entre d'être dit, la véritable surface arable que le propriétaire peut, suivant ses ressources, étendre par des travaux successifs.

On cultive à la Guyane la canne à sucre, le café, le coton, le roucou, le cacao, qui y croît spontanément aussi, le girofle, la cannelle, la muscade, le poivre, la vanille, qui y pousse sans culture, le tabac, le manioc, le riz, la banane, l'igname, la patate, l'arbre à pain. Les fruits qu'on récolte sont l'ananas, la banane, la sapotille, la barbadine, l'orange, la pomme cannelle, le corossol, la mangue, la goyave, l'avocat, le moubin, le coco et la pomme rose. Le sol produit aussi les excellentes matières oléagineuses ayant nom : l'aoura, qui fournit une graine dont la basse population tire son huile et son savon ; le palmier à huile, acclimaté par M. de Kerkow ; le yayamadou ou muscadier à suif, dont on fabrique de bonnes bougies ; les noix de banconle et la carapa. Le district de Cachipour seul pourrait fournir à la savonnerie de Marseille la presque totalité des graines oléagineuses qu'elle consomme. Le domaine colonial possède trois habitations : Baduel, dans l'île de Cayenne ; Bourda, dans le même quartier ; la Gabrielle, dans le quartier de Roura. Une décision locale, du 22 octobre 1860, a créé à Cayenne un comité chargé de faire connaître, au double point de vue commercial et scientifique, les ressources naturelles du pays.

— *Flore et faune.* La flore de la Guyane est des plus variées, comme dans toutes les contrées tropicales. Les animaux domestiques importés d'Europe y dégénèrent, ainsi que dans presque tous les pays équatoriaux. Les plus grands quadrupèdes indigènes sont le tigre, le tapir, le tamanoir ou grand fourmilier, l'unau, l'ai, le daim, le cabri morron ou chèvre sauvage ; six espèces de singes habitent aussi les forêts, parmi lesquelles le sapajou. Parmi les petites espèces d'animaux, il faut citer le chat sauvage, le pai, l'agouti et l'acouchi. Outre les oiseaux de basse-cour importés d'Europe, on élève le dindon, indigène des forêts de ces pays. Les perroquets, les perruches et les aras y sont nombreux, ainsi que les oiseaux-mouches. Parmi les reptiles, il faut citer le serpent à sonnettes et le serpent de boa qui atteint quelquefois jusqu'à 30 pieds de long. Dans les criques, on rencontre des iguanes de grande dimension et de nombreux caïmans. Les tortues de terre et de mer sont nombreuses. Les rivières sont très-poissonneuses : on y trouve des mulets, des grosyeux, des raies, et à leur embouchure le requin, l'espadon et le marteau. Les crabes y pullulent ainsi que les insectes nuisibles ou désagréables.

— *Commerce.* Un décret en date du 24 décembre 1864 ouvre le port de Cayenne aux bâtiments de toutes les nations. Les produits de la colonie, comme ceux qui y ont été importés, peuvent être exportés partout et sous tous pavillons. Toutefois, lorsque les transports sont effectués sous pavillon étranger, il est perçu, par tonneau d'affrètement, une taxe de 10 fr. pour les produits exportés en France, en Algérie, à la Martinique et à la Guadeloupe, et de 20 fr. pour les produits importés de la Martinique. La réexportation des marchandises ayant acquitté le droit de consommation ne donne lieu à aucun remboursement. En 1790, le commerce de la Guyane avec la France était, importations et exportations comprises, de 1,002,563 fr. ; en 1840, il s'élèvait à 6,281,727 fr., et au 31 janvier 1863, d'après le chiffre de la douane local, chiffre comprenant le commerce fait par la Guyane avec la France et l'étranger, il s'est élevé à 9,765,555 fr., et depuis, il n'a cessé de s'élever encore. Voici, d'après les derniers renseignements, l'état des denrées de la colonie exportées en 1868 :

Sucre brut	313,022	kilogr
Cacao	26,536	—
Café	3,761	—
Girofle	5,405	—
Coton	318	—
Roucou	398,545	—
Tafia	531	litres.
Bois d'ébénisterie	1,200	stères.
Bois de construction	447	—
Peaux de bœufs	2,346	—
Ecorce de simaroubs	794	kilogr.
Or natif	227	—
Caoutchouc	1,180	—

— *Population.* Au 1er janvier 1868, date du dernier recensement, la population de la Guyane française s'élevait à 25,280 habitants, en y comprenant 2,100 Indiens, 1,294 Européens, 3,516 émigrants et 690 déportés. Pendant quelque temps on avait essayé de confier aux déportés eux-mêmes tout le travail nécessaire pour mettre en culture le terrain qu'on leur confiait. On a fini par renoncer à ce système ; les défrichements, le tracé des routes et l'édification des cases sont exécutés par les transportés, réunis sous forme d'ateliers dirigés par des fonctionnaires de l'administration ; ensuite le terrain défriché et la case toute construite sont remis à l'homme jugé apte à devenir colon, mais sous la condition expresse qu'au bout de deux ans l'Etat cessera de lui fournir une subvention quelconque, soit pour lui, soit pour sa famille. Les produits des concessions faites de cette manière se sont élevés, en 1867, à 206,577 fr. Quand le temps de sa peine est écoulé, le libéré peut obtenir l'autorisation de fonder une industrie à Cayenne, ou s'établir dans une des communes de l'intérieur.

Le nombre des mariages contractés était de 73 ; on y comptait, à la même époque, 56 ménages, dont 51 mariés dans la colonie et 5 en France.

Les femmes ont été placées sur le pénitencier de Saint-Laurent, sous la direction de quatre sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Les sœurs ont fondé une crèche et une école pour les enfants des nouvelles familles qui se forment dans ce quartier. Elles y avaient déjà 27 enfants en 1863.

L'administration accordait en outre le passage gratuit et des secours aux familles des transportés qui demandaient à aller rejoindre leurs parents à la Guyane.

Quelques tribus d'Indiens aborigènes habitent le territoire ; ils reconnaissent la France française et viennent toujours présenter à l'approbation du gouverneur le chef qu'ils ont élu. Leurs mœurs sont paisibles. Ils cultivent le manioc, la banane et les igname, mais vivent surtout de pêche et de chasse. Les principales tribus sont les Trios, sur les bords du haut Tapanahoni, affluent du Maroni, les Roucouyennes, les Emirillans, les Aramichaux, au milieu de la chaîne de séparation de l'Oyapock et du Maroni, les Cayeouchiennes et les Oyampis. Indépendamment de ces populations aborigènes, on rencontre, en remontant le Maroni, au confluent de l'Awa et du Tapanahoni, trois tribus de nègres désignés sous le nom de *nègres bosh* (nègres des bois) ; ce sont les Youcas, les Bouis et les Polygoudoux. Leur nombre a été approximativement évalué à 1,400 ou 1,500.

— *Placers aurifères.* C'est dans le courant des années 1855 et 1856 que des gisements